

12 - Objectifs et modalités pédagogiques des nouvelles offres ?

Paris - Publié le vendredi 9 septembre 2016 à 16 h 02 - Article dossier n° 75870

Imprimé par Anne Aubert pour son seul usage (ab. n° 17872)

« Quels sont vos objectifs et les modalités pédagogiques de vos nouvelles offres de FCU ? »

Les réponses des lauréats de l'AMI FCU 2016.

Université Paris Sorbonne / UPMC

Marianne Schilling, directrice du service formation continue (Université Paris Sorbonne)

« L'offre de formation devra permettre de prendre en compte les compétences acquises dans un objectif de parcours individualisé. Il s'agit d'individualiser le parcours de formation en prenant en compte les différents modes d'apprentissage (y compris expérientiel...) et en ayant présent à l'esprit la notion de capitalisation (offre modularisable). »

Nathalie Drach-Temam, vice-présidente formation et insertion professionnelle (UPMC)

« L'offre de formation devra permettre la prise en compte des compétences acquises dans un objectif de parcours individualisé de la formation avec capitalisation possible, avec des modes d'apprentissage mixte distanciel - présentiel. »

Université d'Angers

Thierry Latouche, directeur de la formation continue

« On peut résumer nos modalités pédagogiques en quatre points : approche par compétences, modularisation, innovation pédagogique et innovation numérique. Un lien plus fort avec la recherche est aussi visé. »

Association Toulouse Tech (INP Toulouse, Insa Toulouse, ENI Tarbes)

Olivier Delahaye, directeur de la formation continue de l'INP Toulouse

« Notre priorité est de nous développer au plan régional en ciblant trois secteurs d'activité :

- Les agro-industries, premier employeur de la région. Le problème est qu'il s'agit essentiellement de PME qui ont des salariés avec un bas niveau de qualification.
- L'aérospatial : Il devient très difficile de travailler avec les grands groupes car ils ont leurs universités internes. Notre cible ce sont les ETI de la supply-chain d'Airbus par exemple.
- Les énergies renouvelables : Midi-Pyrénées est la première région en matière d'énergie renouvelables, elle dispose de pôles de compétitivité, de grappes d'entreprises, et des groupes qui n'ont pas forcément d'universités internes, vont y investir de gros moyens. »

Comue PSL associée à Paris-Dauphine

Sébastien Duizabo, directeur de la formation continue (Université Paris-Dauphine)

« Les modalités ne sont pas toutes nouvelles loin de là. Nous faisons ce métier depuis plus de 20 ans !... Nous sommes ouverts 7/7 en dispensant une partie de notre offre en distanciel. Une autre partie est délocalisée à l'étranger dans une douzaine de pays. »

Comue Université de Lyon

Eric Peyrol, vice-président FTLV

« Le label formation continue de l'UDL permet d'engager dans tous les services un processus qualité et de certification de toutes les formations.

Nous disposons d'une offre de formation transverse à destination des pôles de compétitivité et des clusters de la région. Notre priorité est de développer notre capacité à répondre ensemble à des appels d'offre nationaux et internationaux dont nous sommes absents pour le moment. »

Association Picardie Universités

Pascal Frachet, responsable du projet formation continue de l'UPJV (Université de Picardie Jules Verne) dans le cadre du projet de site de l'association Picardie Université

« Nous visons trois domaines d'activité stratégiques

- bio-économie
 - urbanité - technologie
 - santé technologie. »

Comue Nice Côte d'Azur

Jean-Christophe Boisse, directeur UnicePro

« Nous nous dirigeons clairement vers une offre ramassée en une succession de stages courts. Notre objectif est que notre offre soit compatible avec le CPF (Compte personnel de formation). Plus globalement, l'offre de la Comue a l'ambition de devenir "génétiquement" compatible avec les parcours de formation professionnelle en proposant des programmes 'à la carte'. »

Comue Paris Est (Upec et Upem)

Aïni Hannachi, DGSA, en charge de la scolarité de l'orientation, de l'insertion et de la vie étudiante (Upem)

« Notre leitmotiv est de rendre plus accessible la FCU aux salariés : il faut que ce soit l'université qui aille vers le salarié, pas le contraire ! Dans cette configuration, le distanciel et l'accompagnement individuel auront une place centrale. »